

Formation de généraliste en assurances sociales



Par François Wagner,
expert fédéral en assurances
sociales

LA FORMATION

Pour saisir les enjeux du système social suisse, nous vous proposons une formation en ligne qui associe théorie, pratique et travail individuel. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le sujet de manière efficace et conviviale.

À l'issue de la formation, vous aurez à passer un examen basé sur un cas pratique. Sa réussite permet l'obtention d'un certificat de Généraliste en assurances sociales.

THÈMES ABORDÉS

1. La partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
2. L'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)
3. L'assurance-invalidité (LAI)
4. La prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
5. L'assurance perte de gains en cas de service ou maternité (APG)
6. L'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
7. L'assurance-accidents (LAA)
8. Les allocations familiales (ALFA)
9. Les prestations complémentaires (PC)

[Voir le programme détaillé à la page suivante.](#)

PROGRAMME

1. LPGA
 - Les notions
 - L'opposition
 - La coordination
2. AVS
 - L'assurance
 - La cotisation
 - Les prestations
3. AI
 - La détection et l'intervention précoce
 - Les mesures
 - Les rentes
4. LPP
 - L'accès à la prévoyance et le règlement
 - Les prestations
 - L'accès à la propriété
5. APG
 - Le cercle des assurés
 - Les prestations en cas de service
 - La maternité et la paternité
6. LACI
 - Les conditions de l'assurance-chômage
 - Les indemnités et jours d'attente
 - Les autres prestations de l'assurance-chômage
7. LAA
 - La notion de l'accident
 - Les prestations
 - Les survivants
8. ALFA
 - Le droit aux allocations familiales
 - Les différentes allocations
 - Le concours de droit
9. PC
 - Le cercle des bénéficiaires
 - Les besoins vitaux
 - Le calcul de la prestation

INFOS PRATIQUES

LIEU À distance sur Zoom

Pour suivre le cours dans de bonnes conditions, un ordinateur, une connexion internet stable, un micro et une webcam sont nécessaires.

DURÉE 5 journées **ou** 10 soirées réparties sur 3 mois (soit 40 périodes de 45 à 50 minutes)

HORAIRES

- Journée : 8h30 – 16h30* * *Pauses incluses*
- Soirée : 18h – 21h*

PUBLIC Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines, la location de services ou en lien avec les assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle

PRIX CHF 1'850.–

CE MONTANT INCLUT

- Un support de cours papier
- L'accès à la plateforme de formation
- Des vidéos explicatives, exercices et corrigés sur chaque thème
- Un cas pratique de fin de formation

Le versement devra être effectué au plus tard 15 jours avant le premier cours de la session.

Nous vous rendons attentifs au fait que votre inscription sera considérée comme finalisée à partir du moment où les frais d'écolage auront été perçus.

DATES

SESSION PRINTEMPS 2021

- Journées : samedis 29 mai ; 5, 12, 19 et 26 juin
- Soirées : lundis 12, 19 et 26 avril ; 3, 10, 17 et 31 mai ; 7, 14 et 21 juin

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Journées : 15 mai 2021

Soirées : 29 mars 2021

SESSION AUTOMNE 2021

- Journées : mardis 5, 12 et 19 octobre ; 2 et 9 novembre
- Soirées : lundis 4, 11, 18 et 25 octobre ; 1, 8, 15, 22 et 29 novembre ; 6 décembre

DÉLAI D'INSCRIPTION

20 septembre 2021

L'INTERVENANT



FRANÇOIS WAGNER Expert fédéral en assurances sociales

François Wagner conseille depuis plus de 20 ans les assurés déroutés par la complexité du système social suisse.

Également auteur de nombreux ouvrages dans le domaine des assurances sociales, il intervient comme chargé de cours dans

le cadre de différentes formations, dont le brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

François Wagner officie en outre comme expert dans le cadre du brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel et le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.

Future Consulting Service sàrl
Conseil et formation en assurances sociales

Future Consulting Service sàrl
La Haute-Route 45a
2502 Bienne

032 322 20 94
info@fcs.sarl
www.fcs.sarl